

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2022

2022-54-Finances - Mise à jour des régies - Approbation et autorisation de signer

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 13 septembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes François VILLON, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUILLERIER, Pascal FOULON, Marie-Françoise QUERE, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Eric DODET, Joël GIRARD, Jean-Marc MASSE, Carl LEQUERTIER, Charline MARTINEAU, Florence MARQUES DA SILVA, Sylvie CLERC, Jean-Luc FOURNIER, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Christine ADRIAN, Bruno GUITTARD, Sébastien GALERON.

En exercice : 21

Présents : 19

Votants : 21

Excusés :

Dominique RENAULT

Raymond DOUARE

Pouvoirs :

Dominique RENAULT à Frédéric CUILLERIER

Raymond DOUARE à Eric DODET

Secrétaire auxiliaire : Aurélie PLUMEJEAUD GUILLET

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal qu'une mise à jour des différentes régies est nécessaire suite au mouvement de personnel au sein de la mairie.

Une formation sera proposée aux nouveaux régisseurs.

Les modifications proposées sont les suivantes (les modifications apparaissent en italique) :

REGIE (dépenses et recettes)	N°	Type	Régisseurs titulaires	Régisseurs suppléants
Ville de SAINT AY				
Bibliothèque	1	Mixte	Françoise CHAMPENOIS	<i>Anaïs DOS SANTOS</i> <i>Aurélie ZARAGOZA</i>
Conseil communal des Jeunes	3	Recettes	<i>Adeline LOISEAU</i> <i>Adeline BOIZARD</i>	<i>Anaïs DOS SANTOS</i> <i>Aurélie ZARAGOZA</i>
Location des salles	5	Recettes	<i>Mélanie CRISPINO</i> <i>Laurence SELOSSE</i>	<i>Anaïs DOS SANTOS</i> <i>Aurélie ZARAGOZA</i>
Manifestation culturelle	6	Recettes	<i>Justine COUDY</i> <i>Mélanie CRISPINO</i>	<i>Anaïs DOS SANTOS</i> <i>Aurélie ZARAGOZA</i>
Point d'accueil des Jeunes	7	Mixte	Sixtine GEST	<i>Adeline LOISEAU</i> <i>Adeline BOIZARD</i>
ALSH	10	Mixte	Sixtine GEST	<i>Adeline LOISEAU</i> <i>Adeline BOIZARD</i>
CCAS DE SAINT AY				
Animation auprès des Aînés	2	Recettes	<i>Adeline LOISEAU</i> <i>Adeline BOIZARD</i>	<i>Anaïs DOS SANTOS</i> <i>Aurélie ZARAGOZA</i>

Par conséquent, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir :

- Nommer de nouveaux régisseurs titulaires et suppléants comme indiqué dans les tableaux ci-dessus :
- Valider la mise à jour des régies,
- Ne pas astreindre le régisseur à constituer un cautionnement,
- Accorder la perception d'une indemnité de responsabilité au régisseur titulaire de 110.00€ annuel par régie,
- Accorder la perception d'une indemnité de responsabilité au régisseur suppléant de 110.00€ au prorata de la période durant laquelle il assurera effectivement le fonctionnement de la régie, en l'absence du régisseur titulaire,
- Autoriser monsieur le Maire ou les Adjointes compétents à signer tout document afférent à ce dossier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour extrait certifié conforme
A Saint-Ay, le **26 SEP. 2022**

Le Maire,

Frédéric CUILLERIER



Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le **26 SEP. 2022**
Et de l'affichage le **26 SEP. 2022**
Pour le Maire,
La Directrice Générale des Services

Aurélie PLUMEJEAUD GUILLET

Commune de Saint-Ay - Conseil municipal du 19 septembre 2022